

# La solidarité et la santé

 EN 1 CLIC



Le reconfinement décidé par le Gouvernement pour faire face à la deuxième vague de la propagation de la Covid-19 impacte de manière inégale les Aubagnais. La Ville d'Aubagne et le CCAS – Centre Communal d'Action Sociale en lien avec les structures sanitaires et hospitalières, mais aussi les associations de la ville, mettent en œuvre les dispositifs de proximité permettant aux plus vulnérables et aux plus exposés de surmonter au mieux les difficultés liées aux restrictions imposées.

## Le CCAS reste ouvert et mobilisé

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines : l'aide sociale légale, l'aide sociale facultative et l'action sociale et l'animation des activités sociales.

Pendant le confinement, l'accueil du public est maintenu, avec un protocole sanitaire strict : attente à l'extérieur, port du masque, gel hydro-alcoolique, distanciation physique.

Les actions auprès des plus fragiles avec le concours des associations sont accrues : maraudes sociales, aides alimentaires, missions des assistantes sociales...



### **Centre communal d'action sociale** **Avenue Antide Boyer - Immeuble Les Maronniers**

04 42 18 19 54

[ccas@aubagne.fr](mailto:ccas@aubagne.fr)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Attention, le service accueil est fermé tous les lundis après-midi.

## Le service d'aide à domicile (SAAD) et le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) fonctionnent normalement

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) a été créé par le CCAS de la Ville d'Aubagne. Il s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, mais aussi aux adultes de tout âge présentant un handicap, atteints de pathologies chroniques ou présentant une affection nécessitant un traitement prolongé et/ou particulièrement coûteux.



**SSIAD - Résidence les Taraïettes**



Avenue Bernard Palissy  
04 42 70 10 42

## La maison du partage est ouverte

---

La maison du partage propose aux plus démunis un accueil, une information, une orientation, une aide aux démarches, une permanence médicale (un mardi sur deux sans rendez-vous) mais aussi, des petits déjeuners et des douches.



**Espace des Solidarités - Ambroise Croizat**  
385 boulevard Marcel Pagnol  
04 42 18 19 73

## L'épicerie sociale est ouverte

---

L'épicerie sociale n'est pas un service d'aide alimentaire. Elle permet à des familles de réaliser une économie sur le budget alimentaire transférable dans la réalisation d'un objectif bien précis, défini à l'entrée.



**Epicerie sociale - Espace Ambroise Croizat**  
Avenue Gabriel Péri  
04 42 18 17 08

## Écoutons-les et parlons-leur !

---

**Pendant le confinement, le Pôle Séniors et le CCAS de la Ville d'Aubagne relancent et intensifient une campagne d'appels téléphoniques. A l'écoute des 3500 Aubagnais les plus fragiles.**

Les personnes les plus vulnérables et isolées font l'objet de toute notre attention, tous les jours de l'année. Ceci est encore plus vrai en cette période de confinement.

Dans le cadre de la cellule de crise, en plus des mesures d'accompagnement social, les équipes du CCAS et du Pôle Séniors de la Ville d'Aubagne ont uni leurs efforts pour intensifier les appels téléphoniques aux personnes âgées, fragiles ou en rupture de lien social.

Ainsi, 3500 Aubagnaises et Aubagnais sont régulièrement appelés chez eux. Ce contact permet à nos services non seulement d'apporter soutien et réconfort moral, mais aussi de détecter toute situation nécessitant une action, notamment en matière de soins.

## Cellule de soutien psychologique

---

En partenariat avec le Centre Psychanalytique de Consultation et Traitement (CPCT) de Marseille-Aubagne, la Ville d'Aubagne a relancé depuis le 9 novembre la plateforme téléphonique gratuite de soutien psychologique.

Pour bénéficier d'une écoute confidentielle et attentive afin d'apaiser les angoisses et les inquiétudes dans une période complexe, vous pouvez composer le **06 01 41 60 61**.

## Séniors : la résidence des Taraiettes maintient les visites

---

La résidence autonomie pour personnes âgées propose un mode d'hébergement non médicalisé accueillant des personnes âgées autonomes mais qui ont besoin d'un cadre sécurisant et ont besoin occasionnellement d'être aidées.



### Des protocoles à respecter pour rester au contact de nos séniors

Les visites sont maintenues, mais dans le respect strict des gestes barrières et avec des limitations :

- > les visites extérieures des familles et amis sont encadrées et limitées (1 fois par semaine)
- > les sorties des résidents dans les familles sont suspendues temporairement
- > les visites de professionnels et bénévoles sont maintenues pour éviter au mieux les risques de rupture du lien social Actions de dépistage par tests antigéniques

EN 1 CLIC



Des tests sont organisés auprès du personnel et des visiteurs, par concertation collégiale du personnel soignant et du médecin coordonnateur. Le conseil de vie sociale est associé aux décisions. Des séances de contact par visioconférence avec les familles sont organisées.

## Dans les EHPAD

---

Au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les visites des familles et proches sont soumises à des mesures de protection strictes et peuvent, selon les sites, être limitées voire suspendues. Renseignez-vous auprès de leur direction.

À Aubagne, la Maison Du Parc (Centre Hospitalier Edmond Garcin) accueille des personnes âgées de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique.

Dans le contexte spécifique de la pandémie Covid-19, des restrictions ont dû être mises en place afin de protéger nos aînés, les plus fragiles. Toutes les visites au centre hospitalier d'Aubagne sont suspendues (sauf pour les visites sur autorisation médicale à titre exceptionnel).

## Campagnes de dépistage de la Covid-19 : bienvenue aux « tests rapides antigéniques »

La Ville d'Aubagne soutient les campagnes de dépistages organisées par les professionnels et les autorités sanitaires ! Les tests « antigéniques » annoncés depuis quelques temps se déploient désormais plus rapidement et efficacement.

Le premier avantage de ce test est d'être rapide, puisque le résultat est donné dans la demi-heure. Ces tests, gratuits, vous sont destinés si vous avez moins de 65 ans et présentez des symptômes, dans les 2 cas suivants : le délai d'attente pour obtenir un test PCR est supérieur à 48h et vous ne présentez pas un « profil à risque ».

Vous pouvez également demander ce test si vous ne présentez pas de symptômes, dans la mesure où vous vivez, étudiez ou travaillez dans des lieux très confinés qui favorisent la transmission du virus à un grand nombre de personnes.

Ce test ne concerne pas les « cas contact ». Si vous avez été identifié(e) par les autorités sanitaires comme « cas contact », ce test n'est pas pour vous. La sécurité sociale vous dirige vers un test PCR.

Enfin, pour connaître la liste des professionnels (médecins, pharmaciens, infirmiers, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, kinésithérapeutes...) et les lieux pouvant réaliser un test « antigénique » à Aubagne, nous vous recommandons de poser directement la question à votre médecin, à votre pharmacien, à votre infirmier(e) à domicile ou à tout autre professionnel de santé.

Le gouvernement annonce la mise à disposition prochaine de listes de professionnels proches de votre domicile sur l'application mobile « Tous AntiCovid » que nous vous recommandons de télécharger sur votre téléphone ou tablette.



### Application « Tous AntiCovid »

> <https://bonjour.tousanticovid.gouv.fr/>

> <https://www.ameli.fr/bouches-du-rhone/assure/covid-19/les-tests-de-depistage-de-la-covid-19/tout-ce-quil-faut-savoir-sur-les-tests-antigeniques-du-sras-cov-2>



### VEILLE SOCIALE LOCALE

Voici les principales associations partenaires de la Ville d'Aubagne dans le cadre de notre politique de veille sociale. Pour toute mise en contact, merci d'appeler le CCAS au 04 42 18 19 54.

d'appeler le 03 83 40 71 12 (0 19 07).

**ACLAP – Accueil et aide aux personnes âgées**

Permanence le jeudi à la Maison de la Vie Associative  
140 Allée Robert Govi

**CROIX ROUGE**

14 Rue D'Isly Impasse Barielle

**FONDATION ABBE PIERRE** Agence régionale

16-20 rue Loubon,13003 Marseille

**MDS – MAISON DE LA SOLIDARITE**

5 rue Joseph Lafond

**PETITS FRÈRES DES PAUVRES**

Zac du Charrel – Bât. N

**RESTOS DU CŒUR**

Espace Ambroise Croizat Avenue Gabriel Péri

**SECOURS CATHOLIQUE** Boutique KARITAS

Rue du colonel de Roux

**SECOURS POPULAIRE**

Espace Ambroise Croizat Avenue Gabriel Péri

**URGENCES ET SOLIDARITES**

11B rue Jeu de ballon

La mairie d'Aubagne peut déposer des cookies sur votre terminal destinés à mesurer la fréquentation, l'utilisation du site web et à vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des remontées de contenus de plateformes sociales et des contenus animés et interactifs. Vous avez le choix d'accepter globalement les cookies ou de les personnaliser en acceptant ou en refusant leur utilisation par finalité. Vous pourrez toujours les désactiver ultérieurement. Pour en savoir plus, consultez notre page relative aux **données personnelles**.

✓ OK, tout  
accepter

Personnaliser